

Ce qu'il faut retenir

L'arrivée d'un nouvel habitant dans la Dombes génère la consommation de 613 m²

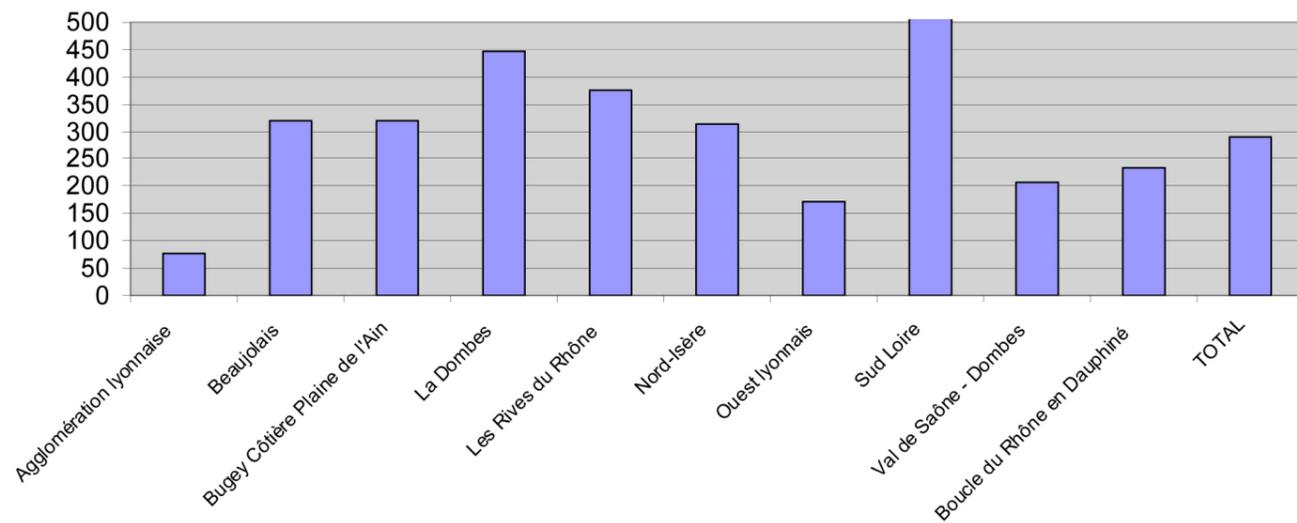
Ramenée au nombre d'habitants, l'artificialisation du Scot de l'agglomération lyonnaise est la plus faible de l'inter-Scot, 4 fois moins forte que celle de la Dombes, presque 3 fois moins que celle de Bucopa ou de la Boucle du Rhône et entre 1,5 et 2 fois plus faible que celle du Scot Sud Loire.

L'écart-type est fort, la moyenne étant fortement « tirée » par le poids de population de l'agglomération lyonnaise.

Pour chaque habitant supplémentaire sur le territoire de l'inter-Scot, l'artificialisation s'est accélérée entre 2000 et 2005, et atteint 550 m² par habitant. C'est plus que la valeur de référence à 487 m²/hab. en moyenne sur l'inter-Scot (surfaces/total des habitants calculées en 2005).

Le Scot de la région lyonnaise se trouve en dessous de cette moyenne, avec 335 mètres carrés pour l'accueil d'un habitant de plus. On observe de ce point de vue une « meilleure efficacité de l'urbanisation » au sein de l'espace central.

m² artificialisés pour 1 habitant supplémentaire entre 2000 et 2005



SCOT	m ² artificialisé pour 1 habitant supplémentaire entre 2000 et 2005	Rythme d'artificialisation/habitant sur la période 2000-2005	m ² artificialisé par habitant en 2005 « Consommation par habitant »
Beaujolais	425	↘	754
Val de Saône/Dombes	271	↓	782
La Dombes	613	↘	1 065
Boucle du Rhône en Dauphiné	337	↓	872
Bugey Côtière Plaine de l'Ain	505	↘	899
Les Rives du Rhône	406	↘	763
Ouest lyonnais	252	↓	729
Nord Isère	513	↘	798
Agglomération lyonnaise	335	↗	269
Sud Loire *	-	-	-
Inter-Scot	550	↗	487

* Le cas particulier du Scot Sud Loire

Depuis les années 80, la surface urbanisée a doublée sur l'agglomération stéphanoise, où le délaissement des quartiers centraux s'est effectué au profit d'un basculement du développement vers de nouveaux sites résidentiels de l'Ouest et du Nord-Ouest. Sur la région stéphanoise, la consommation d'espace est élevée malgré une stagnation démographique (près de 300 hectares se sont urbanisés dans l'espace central alors même que le recul démographique se poursuit –sources 3 Agences-). Ainsi plus de 11 000 m² ont été artificialisés par habitant supplémentaire (m² artificialisé par habitant en 2005 : 452) !

Indicateurs occupation des sols - environnement

Indicateurs aménagement - habitat

Indicateurs déplacement - urbanisme

Indicateurs économie - territoire

Indicateurs de suivi des Scot - 2007

1. L'artificialisation

Intérêt de l'indicateur / enjeux

Définition

On parle d'artificialisation pour toute construction ou transformation qui modifie, de manière généralement irréversible, la physionomie et le fonctionnement d'un espace naturel, d'un milieu ou d'un paysage. Artificialisés, les sols perdent leurs fonctions de ressources naturelles et agricoles. Il en résulte, le plus souvent, une imperméabilisation des sols. La maîtrise de l'étalement urbain constitue un enjeu fort de l'aménagement durable des territoires. Le principe de précaution doit donc prévaloir. La restauration (écologique) des terrains artificialisés, c'est-à-dire le retour à l'état antérieur d'un écosystème dégradé, est toujours difficile.

L'artificialisation du territoire est un phénomène lent, première conséquence environnementale de l'étalement urbain, c'est-à-dire de l'extension de l'urbanisation, des zones d'habitat et des zones d'activités, de l'emprise des infrastructures, à une vitesse proportionnelle plus rapide que l'accroissement de la population.

Le Scot : l'outil désigné pour freiner le rythme de la consommation d'espaces naturels et agricoles et l'artificialisation

Selon l'Ifen, en 2004, les zones artificialisées représentaient 8,3% du territoire métropolitain français. Entre 1994 et 2004, elles ont progressé de 15%, ce qui représente une surface équivalente à celle d'un département français ! Dans le même temps, la population n'a augmenté que de 5%.

L'un des objectifs de la Stratégie nationale de développement durable est de freiner le rythme de la consommation d'espaces naturels et agricoles par l'urbanisation. Les Scot sont un outil central de cette disposition.

Selon l'article L121.1 du code de l'urbanisme, il s'agit de : « Limiter la périurbanisation, en favorisant des formes urbaines moins consommatrices d'espace, en anticipant la pression foncière liée à la création de nouvelles infrastructures routières; conserver des fonctions aux espaces naturels, (...) Limiter l'imperméabilisation des sols ; (...) un développement économe en sols ».

La notion d'artificialisation, est une dimension « décalée », du suivi des dynamiques de l'étalement urbain, qui enrichit l'exercice de pilotage et de suivi à long terme des Scot, outils du développement durable des territoires.

Indice d'artificialisation 2005 : 14,59 % (13,51 % en 2000)

Evolution de l'artificialisation entre 2000-2005 : +/- 5000 ha *

* Très exactement 5965 ha
(moins la classe 90, « dents creuses urbaines » équivalente à 909 ha)



inter-Scot			2000	2000	2005	2005	2000-2005	2000-2005
			ha	en % du Scot	ha	en % du Scot	ha	%
Artificialisés	11	zones bâties à prédominance d'habitat	90 869	71%	94 020	70%	3151	3,5%
	12	grands équipements urbains	4 128	3%	4 105	3%	-23	-0,6%
	21	zones industrielles ou commerciales	15 188	12%	16 466	12%	1278	8,4%
	22	infrastructures routières et ferroviaires	6 595	5%	6 725	5%	130	2%
	23	infrastructures des zones portuaires	8,53	0%	900	0%	0	5,5%
	24	infrastructures des zones aéroportuaires et aérodromes	1 267	1%	1 279	1%	12	0,9%
	31	extraction de matériaux, décharges, chantiers	3 025	2%	3 414	3%	389	12,9%
	41	espaces récréatifs	1 801	1%	1 826	1%	25	1,4%
	42	Equipements sportifs	4 257	3%	4 351	3%	94	2,2%
	90	Dents creuses	1 364	1%	2 273	2%	909	66,7%
Total			128 503	100%	134 468	100%	5965	4,6%
Naturels	51	terres arables non inondées, espaces prairiaux agricoles	458 178	58%	452 134	57%	-6044	-1,3%
	52	cultures permanentes (vignes et vergers)	35 224	4%	35 216	4%	-8	0%
	61	Feuillus dominants	159 058	20%	158 867	20%	-191	-0,1%
	62	Conifères dominants	50 997	6%	49 496	6%	-1501	-2,9%
	63	Boisements mixtes	26 580	3%	26 368	3%	-212	-0,8%
	64	Coupes forestières et jeunes plantations	13 109	2%	15 390	2%	2281	17,4%
	65	Haies et alignements	11 373	1%	11 364	1%	-9	-0,1%
	71	Landes et fourrés	17 423	2%	17 297	2%	-126	-0,7%
	72	Marais et tourbières	24	0%	24	0%	0	0%
	73		889	0%	895	0%	6	0,7%
	74		45	0%	21	0%	-24	-53,3%
	75		166	0	168	0%	2	1,2%
	76		0	0%	14	0%	14	0%
	78		2 241	0%	2 599	0	358	16,0%
	70		0	0%	0	0%	0	0%
81	Cours et voies d'eau	6 272	1%	6 293	1%	21	0,3%	
82	Etangs et plans d'eau	10 501	1%	10 466	1%	-35	-0,3%	
83		0	0%	0	0%	0	0%	
Total			792 080	100%	786 612	100%	-5468	-0,7%
Total			920 583	100%	921 080	100%	497	0,1%

	PSDC99	Pop estimée 2005
Agglomération lyonnaise	1 249 710	1 290 404
Beaujolais	184 366	192 887
Bugey Côtière Plaine de l'Ain	120 544	130 052
Boucles du Rhône en Dauphiné	67 611	74 347
La Dombes	26 545	28 945
Les Rives du Rhône	153 773	163 750
Nord Isère	175 830	191 064
Ouest Lyonnais	104 875	112 608
Sud Loire	509 700	511 019
Val de Saône - Dombes	51 119	57 363
Total	2 644 073	2 752 440

Source: Insee - Recensement de la population

Mode de calcul

Total des surfaces artificialisées sur variation intercensitaire de la population de l'inter-Scot (entre 1999 et estimation 2005)

Total des surfaces artificialisées sur variation intercensitaire de la population de l'inter-Scot (entre 1999 et estimation 2005)

SCOT	Valeurs	m ² artificialisé par habitant supplémentaire en 2005
Sud Loire	23113 / 511 019	452
Beaujolais	14 554 / 192 887	754
Val de Saône/Dombes	4485 / 57 363	782
La Dombes	3084 / 28 945	1065
Boucle du Rhône en Dauphiné	6484 / 74 347	872
Bugey Côtière Plaine de l'Ain	11694 / 130 052	899
Les Rives du Rhône	12502 / 163 750	763
Ouest lyonnais	8215 / 112 608	729
Nord Isère	15253 / 191 064	798
Agglomération lyonnaise	34784 / 1 290 404	269

EVOLUTION DES ESPACES ARTIFICIALISES PONDERES PAR LE NOMBRE D'HABITANT

Les surfaces artificialisées regroupent l'habitat, les grands équipements urbains, les zones industrielles ou commerciales, les infrastructures routières et ferroviaires (portuaires et aéroportuaires), les zones d'extraction de matériaux, décharges, chantiers, les espaces récréatifs (parcs urbains) et les espaces « libres » urbains (dents creuses).

Intérêt de l'indicateur / enjeux

La pondération de l'accroissement de l'artificialisation par l'accroissement de la population est un indicateur qui permet de mesurer le couplage ou le décrochement des besoins de foncier par habitant. En France, le rythme de l'artificialisation progresse plus vite que la croissance de population. La surface du Scot n'entre plus en compte dans ce calcul. Entre 1982 et 2003, les surfaces artificialisées ont augmenté de 40 % alors que la population ne progressait que de 10 % sur la même période. Le recul manquera à notre analyse pour confirmer cette tendance sur notre territoire avant 2000.

550 m² artificialisés par habitant entre 2000 et 2005

(+108 367 habitants / + 5 965 ha artificialisés entre 2000 et 2005)

Inter-Scot 2005 = 487 m²/hab
Artificialisation pondérée par le nombre d'habitant par Scot
Densité de l'artificialisation de l'Inter-Scot en 2005 = 487 m²/hab

Ce qu'il faut retenir

L'artificialisation représente seulement 15 % (14,59) de la surface du territoire de l'inter-Scot. Elle progresse néanmoins rapidement.

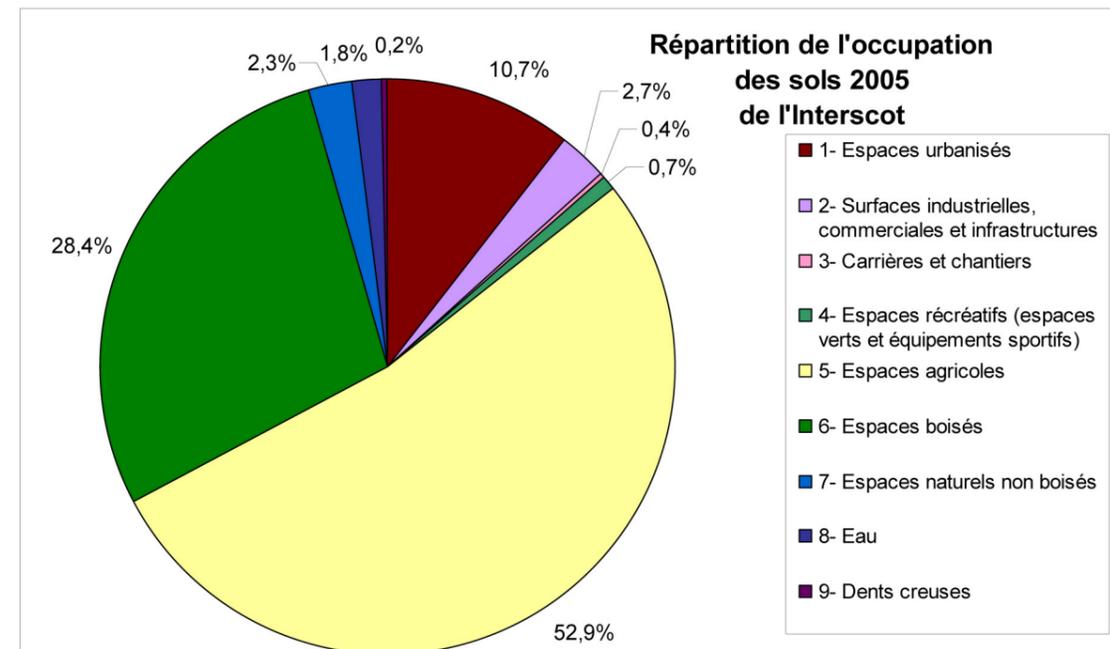
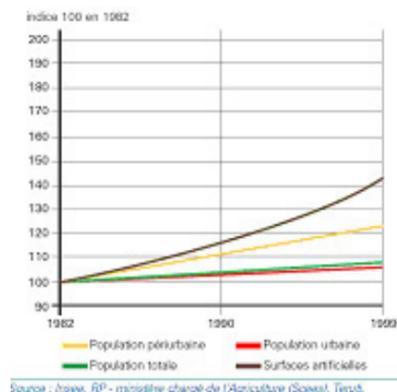
En effet, l'artificialisation du territoire a augmenté de 5 000 ha environ entre 2000 et 2005, soit une progression de 4,5 % en 5 ans seulement.

C'est 0,6 % des 790 000 ha du territoire couvert par l'inter-Scot. Cette surface représente 33 fois la surface du Parc de la Tête d'Or et presque deux fois la surface du Parc de Miribel-Jonage.

Le rythme d'artificialisation qui paraît soutenu, même s'il s'agit d'une mesure « instantanée » (sur un intervalle de temps récent) qui ne permet pas d'analyser la dynamique réelle (avec le recul historique), ni de réaliser de projection (« la tendance d'artificialisation de 2000/2005 est-elle soutenable à l'horizon 2030 ? »).

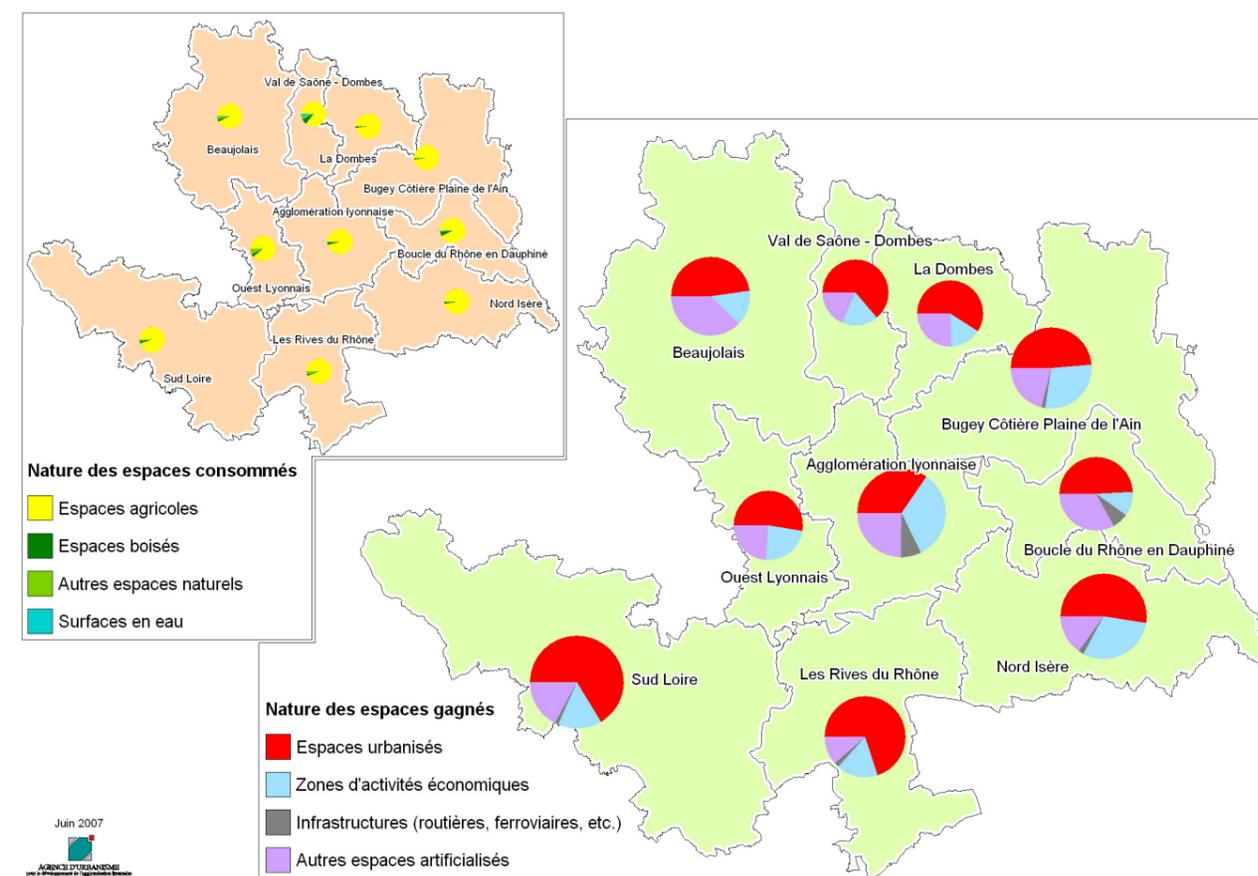
Toutefois, le rythme d'artificialisation par habitant s'est continuellement accéléré depuis les années 70 comme en témoignent les indicateurs nationaux calculés par l'Ifen ou le Ministère de l'Agriculture (enquête Teruti). La progression des surfaces des infrastructures, de la maison individuelle et de la logistique, sont les principaux facteurs du changement d'occupation des sols en France.

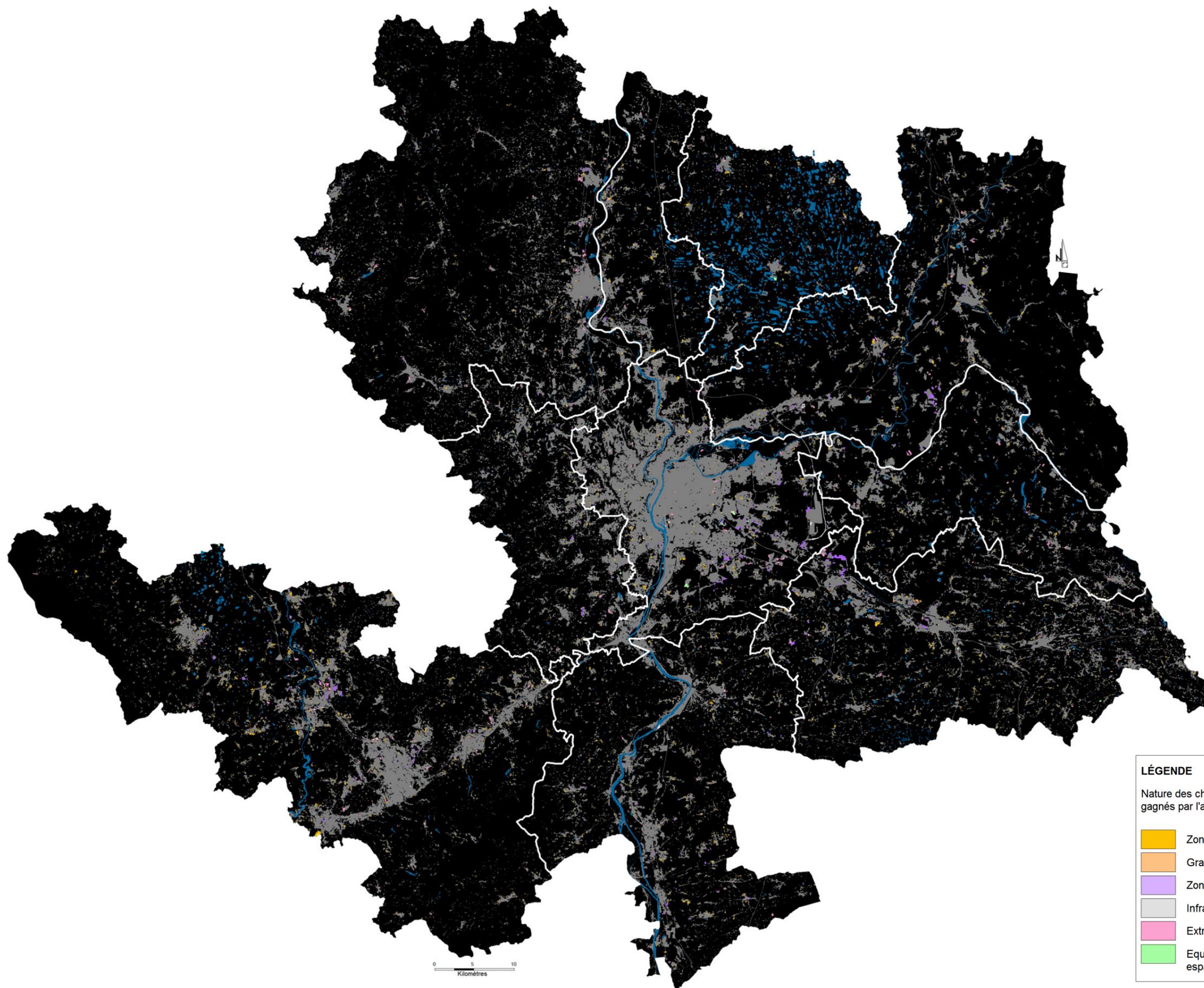
La progression de l'artificialisation n'est pas uniforme. Elle s'avère plus intense sur les secteurs périurbains, où s'exerce principalement cette progression du « front urbain ».



NATURE DES ESPACES ARTIFICIALISÉS ENTRE 2000 ET 2005

Scot	Part d'espaces artificialisés / surface du Scot (en 2005)	Artificialisation en 2000 (en ha)	Artificialisation en 2005 (en ha)	Evolution 2000-2005 de l'artificialisation (en ha)
Agglomération lyonnaise	48 %	33 338	34 784	+ 1 446
Beaujolais	10 %	14 428	14 854	+ 426
Bugey Côtière Plaine de l'Ain	10 %	11 199	11 694	+ 495
La Dombes	6 %	2 922	3 084	+ 162
Les Rives du Rhône	13 %	12 072	12 522	+ 430
Nord-Isère	15 %	14 429	15 253	+ 824
Ouest Lyonnais	17 %	8 004	8 215	+ 211
Sud Loire	15 %	21 580	23 113	+ 1 533
Val de Saône - Dombes	12 %	4 320	4 485	+ 165
Boucle du Rhône en Dauphiné	11 %	6 211	6 484	+ 273
Total	14,59 %	128 503	134 468	5965*





LÉGENDE

Nature des changements d'occupation du sol des espaces gagnés par l'artificialisation entre 2000 et 2005

	Zones bâties à prédominance d'habitat
	Grands équipements urbains
	Zones d'activité économique
	Infrastructures (routières, ferroviaires, etc.)
	Extraction de matériaux, décharges, chantiers
	Equipements sportifs, de loisirs et espaces verts (parcs, jardins)